



*Commission scolaire
des Chic-Chocs*

RAPPORT ANNUEL

| 2016-2017

TOUT D'ABORD,

MERCI DE NOUS

ACCORDER VOTRE ATTENTION !

À la Commission scolaire des Chic-Chocs, l'année scolaire 2016-2017 a entre autres été marquée par la démolition d'une portion de l'école de l'Anse affectée par les moisissures. En effet, une annexe de l'école qui, à l'origine, devait être temporaire, s'est révélée trop contaminée pour qu'il soit financièrement rentable de procéder à sa décontamination. La démolition de cette structure a causé tout un émoi dans le milieu et a mis en doute l'intégrité de la portion restante du bâtiment. Heureusement, une inspection complète de l'immeuble restant par un chien renifleur a révélé qu'il n'en était rien et que l'immeuble était sain et sécuritaire pour ses utilisateurs sous réserve de quelques correctifs mineurs qui ont été réalisés à ce jour.

L'adoption du projet de loi 105 venant modifier la Loi sur l'instruction publique fut aussi un fait marquant de l'année. S'il est un élément qui ressort de toutes les modifications de cette Loi, c'est sans nul doute le droit de vote qui est maintenant conféré aux commissaires-parents. Cette modification était attendue de tous et vient attribuer un statut égalitaire à l'ensemble des commissaires.

La consultation du ministre de l'Éducation au sujet de sa future Politique sur la réussite éducative a également mobilisé une portion de nos énergies. Il nous fallait y participer puisque cette dernière teintera à coup sûr les orientations du système d'éducation du Québec pour la prochaine décennie.

Enfin, comme événement notoire de l'année, nous ne pourrions passer sous silence le décès de madame Micheline Pelletier, alors maire de Sainte-Anne-des-Monts, dont nous sommes heureux d'avoir associé le nom à notre Centre de formation de La Haute-Gaspésie, en reconnaissance des efforts qu'elle a su déployer pour la mise en place de ce dernier.

Ces quelques éléments ne constituent qu'une infime partie de ce qui a composé notre année 2016-2017. Pour en savoir davantage, nous vous invitons à lire les pages qui suivent.

Bonne lecture!

Jean-Pierre Pigeon,
Président

Martin Savoie,
Directeur général

SOMMAIRE

PROFIL DE LA COMMISSION SCOLAIRE	4
.....	
DÉCLARATION DE SERVICE	6
.....	
LE CONSEIL DES COMMISSAIRES	7
.....	
LE CONSEIL : SA COMPOSITION	8
.....	
PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES	9
.....	
PLAN STRATÉGIQUE 2009-2014	12
.....	
AUTRES RÉALISATIONS IMPORTANTES DE L'ANNÉE 2016-2017	16
.....	
NOS RÉSULTATS RELATIFS À LA CONVENTION DE PARTENARIAT	18
.....	
PORTRAIT DES RESSOURCES FINANCIÈRES 2016-2017	24
.....	
LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS	25
.....	
PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE ET GESTION DES PLAINTES	26
.....	
RAPPORT SUR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE	26
.....	
RAPPORT DU CONSEILLER À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE	27
.....	
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE	27
.....	
LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	27

PROFIL DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Le territoire de la Commission scolaire des Chic-Chocs s'étend depuis Les Capucins (à proximité de Sainte-Anne-des-Monts) jusqu'à Coin-du-Banc (à proximité de Gaspé) en incluant Murdochville.

La Commission scolaire des Chic-Chocs, dont le centre administratif est situé à Gaspé, offre l'enseignement à des élèves répartis dans 13 écoles primaires, 4 écoles primaires-secondaires, 3 écoles secondaires et 2 centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle.

NOTRE MISSION

- Organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la loi.
- Promouvoir et valoriser l'éducation sur son territoire.
- Veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves.
- Contribuer au développement social, culturel et économique de la région.

NOTRE VISION

Ensemble, contribuons à l'émergence et à la réalisation des rêves et des aspirations de nos élèves en les accompagnant afin qu'ils persévèrent et s'accomplissent : « Ensemble, engagés... sur les sentiers du succès! ».

NOS ÉLÈVES (4 658)

- Secteur des jeunes : 2 720 élèves (excluant la maternelle 4 ans)
- Formation professionnelle et formation générale des adultes : 1 938 élèves (597,16 équivalents à temps plein)

NOTRE PERSONNEL (999)

La Commission scolaire emploie 999 personnes (employés réguliers, non réguliers, temps complet et temps partiel).

NOS SERVICE DE GARDE (10)

10 services de gardes fréquentés par 516 élèves réguliers

NOTRE TRANSPORT SCOLAIRE (2 313)

2 313 élèves ont bénéficié du service de transport scolaire au cours de l'année scolaire 2016-2017, pour un budget total de 5 032 938,00 \$. Au quotidien, cela représente 78 circuits, qui sont parcourus par 44 autobus, 22 minibus et 12 berlines. Chaque jour, 5 908 km sont parcourus par les véhicules scolaires.

DÉCLARATION DE SERVICE

Rendre nos services accessibles

Nous nous assurons que tous les élèves de notre territoire aient accès à nos services et que notre offre éducative soit diversifiée, équitable et adaptée aux besoins de nos clientèles.

Soutenir et accompagner nos établissements

Nous prenons toute initiative susceptible de favoriser la réalisation des projets éducatifs ou des orientations et objectifs des plans de réussite de chacun de nos établissements.

Promouvoir l'éducation sur notre territoire

Nous contribuons à informer notre population de l'importance d'un diplôme et de la diversité des voies pouvant y conduire, mais surtout du plaisir d'apprendre, de découvrir et de connaître des succès.

Gérer nos ressources avec équité, efficacité, un souci de qualité et en rendre compte

Nous nous assurons de tirer le meilleur parti des ressources qui nous sont allouées selon un principe d'équité à l'égard de nos clientèles et d'en rendre compte à la population de notre territoire.

Contribuer au développement social, culturel et économique de la région

Nous voulons demeurer un partenaire actif et incontournable en éducation en incitant les acteurs locaux et régionaux à collaborer avec nous dans un partenariat basé sur la confiance.

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES

Le conseil des commissaires est composé de 12 membres, dont un président élu au suffrage universel, de 8 commissaires élus représentant les 8 circonscriptions de notre territoire, d'un commissaire-parent, secteur primaire, d'un commissaire-parent, secteur secondaire, et d'un commissaire-parent représentant les parents au comité EHDA. Tous les commissaires siègent au comité exécutif.



MANDAT

Le mandat du Conseil en est un de gouvernance puisqu'il oriente, priorise, mandate, consulte, adopte et évalue. Les commissaires sont élus par la population au suffrage universel pour diriger les destinées d'une commission scolaire et leur mandat est de quatre ans. Les commissaires-parents, quant à eux, ont un mandat de deux ans.

COMITÉS DE TRAVAIL

Comité du budget
Comité de vérification
Comité de l'Ordre du mérite
Comité de révision et de décision
Comité des ressources humaines
Comité de gouvernance et d'éthique
Comité consultatif du transport scolaire
Comité d'appréciation du rendement de la direction générale

EN CHIFFRES

Conseil des commissaires : 12 séances
Comité exécutif : 14 séances
Comité plénier : 13 séances

SA COMPOSITION



Monsieur Jean-Pierre Pigeon, présidence



Monsieur Jean-Marc Lemieux, circonscription 1

Écoles de l'Anse, Saint-Norbert, de l'Escabelle et Centre Micheline-Pelletier



Monsieur Jacques Létourneau, circonscription 2

École Gabriel-Le Courtois et Centre Champagnat



Monsieur Sébastien Lévesque, circonscription 3

Écoles Notre-Dame-des-Neiges, des Bois-et-Marées, Saint-Antoine et Saint-Maxime



Madame Marie-France Minville, circonscription 4

Écoles du P'tit-Bonheur, Notre-Dame, Esdras-Minville et des Prospecteurs



Monsieur J. Antonio Blouin, circonscription 5

École Saint-Paul, aux Quatre-Vents, Antoine-Roy, Centre de l'Envol et Collège Saint-Martin



Madame Aline Smith, circonscription 6

Écoles Saint-Joseph-Alban et Notre-Dame-du-Sacré-Coeur



Monsieur Jean-Yves Dupuis, circonscription 7

Écoles Saint-Rosaire, de la Découverte, C.-E.-Pouliot et Centre de formation de La Côte-de-Gaspé



Madame Aline Perry, circonscription 8

École Notre-Dame-de-Liesse



Madame France Tapp, commissaire-parent (EHDA)



Madame Isabelle Richard, commissaire-parent (primaire)

Monsieur Yves Boucher, commissaire-parent (secondaire) / Novembre 2016 à mai 2017

Monsieur Louis Vigneau, commissaire-parent (secondaire) / À partir de mai 2017

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

LA PÉDAGOGIE ET LES ÉLÈVES

- Adoption d'une résolution à l'effet qu'une somme de 239 545 \$ (allocation additionnelle non prévue au budget 2016-2017) soit utilisée au bénéfice des écoles pour la mise en place de la Réponse à l'intervention (RAI) et des Communauté d'apprentissage professionnelles (CAP);
- Adoption du document intitulé "Mémoire politique éducative Chic-Chocs" pour un dépôt auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, dans le cadre des consultations publiques sur la réussite éducative;
- Adoption du projet relatif aux services éducatifs offerts dans les centres de formation professionnelle et dans les centres d'éducation des adultes pour l'année 2017-2018;
- Adoption de l'organisation scolaire 2017-2018;
- Adoption d'une résolution permettant la mise en place de trois nouveaux groupes de maternelle 4 ans dans les écoles Gabriel-Le Courtois, Notre-Dame-de-Liesse et Saint-Paul;
- Adoption des calendriers scolaires;
- Adoption des règles relatives à l'admission et à l'inscription des élèves dans les écoles pour l'année 2017-2018;
- Adoption du cadre d'organisation des services éducatifs dans écoles et les centres de formation pour l'année 2017-2018;
- Adoption de la liste des champs et disciplines des Services éducatifs aux jeunes et des listes des spécialités et sous-spécialités en formation générale des adultes et en formation professionnelle pour l'année 2017-2018.



LES IMMEUBLES

- Adoption d'une résolution permettant la démolition de l'annexe de l'école de l'Anse et la relocalisation des élèves de 3^e année à l'école Gabriel-Le Courtois;
- Adoption d'une modification aux actes d'établissement 2016-2017 concernant l'ajout de la 1^{re} année du 2^e cycle comme ordre d'enseignement à l'école Gabriel-Le Courtois;
- Adoption d'une résolution permettant à la Commission scolaire des Chic-Chocs d'adhérer au mandat du Centre de services partagés du Québec, pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2020, en ce qui a trait à la fourniture d'huile à chauffage;
- Adoption d'un amendement à la Politique relative aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction;
- Adoption d'une résolution à l'effet de ne pas enclencher le mécanisme de consultation et l'avis public, en vue de la modification de l'acte d'établissement ou de la cessation de services d'éducation préscolaire dispensés dans une école;
- Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2020;
- Adoption des actes d'établissement pour l'année 2017-2018;
- Adoption des contrats d'entretien d'immeuble, de transport et de déneigement;
- Adoption des projets de rénovation des toitures, des salles d'eau, des toilettes, de la maçonnerie, des portes, des fenêtres, des revêtements de plancher, des vestiaires, etc.



LA COMMUNAUTÉ

- Adoption d'un contrat d'association entre le Centre intégré de santé et services sociaux de la Gaspésie et la Commission scolaire des Chic-Chocs;
- Nomination de représentants au Réseau du sport étudiant, Est-du-Québec 2016-2017;
- Renouvellement d'adhésion à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour l'année 2017-2018;
- Adoption d'une résolution d'appui au conseil d'administration du Centre Exploramer dans le cadre de sa demande d'accès au programme PromoScience, déposée auprès du conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada;
- Adoption d'une résolution d'appui à la demande de financement déposée par le Réseau collectif GÎM.

L'ADMINISTRATIF

- Adoption de la programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) pour l'année 2016-2017;
- Adoption du calendrier des jours chômés et payés 2017-2018;
- Adoption des révisions budgétaires;
- Adoption des états financiers au 30 juin 2016;
- Adoption du budget 2017-2018 et du taux de la taxe scolaire;
- Adoption du taux d'intérêt sur les comptes de taxe scolaire à recevoir 2017-2018;
- Adoption des modifications apportées au plan des effectifs du personnel de soutien 2016-2017;
- Adoption des modifications apportées au plan des effectifs du personnel professionnel 2016-2017;
- Adoption des modifications apportées à la structure administrative et au plan d'effectif du personnel d'encadrement 2016 2017;
- Adoption de la structure administrative et du plan des effectifs du personnel d'encadrement 2017-2018;
- Adoption du plan des effectifs du personnel de soutien 2017-2018;
- Adoption du plan des effectifs du personnel professionnel 2017-2018;
- Adoption de la nomination des directions d'établissement pour 2017-2018;
- Adoption des règles de répartition des ressources entre les écoles, les centres et les services 2017-2018, ainsi que les annexes A et B.

LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

- Adoption d'une résolution à l'effet que le comité exécutif soit formé de l'ensemble des commissaires;
- Adoption de la rémunération des commissaires 2016-2017;
- Adoption d'un projet de division des circonscriptions électorales.

PLAN STRATÉGIQUE

2009-2014

Cette section présente les grandes orientations stratégiques 2009-2014 de la Commission scolaire des Chic-Chocs et les réalisations en lien avec les axes d'intervention qui ont été priorisés en 2016-2017. Ce plan stratégique est reconduit jusqu'à la mise en place du plan d'engagement vers la réussite le 1er juillet 2018.

ORIENTATION 1

Dans un esprit de complémentarité, avec le soutien de toute la communauté, travailler à hausser le taux de persévérance de nos élèves jeunes et adultes.

NOS AXES D'INTERVENTION

- Des conditions favorisant la réussite
- La langue française
- La formation professionnelle
- Le rôle des parents

RÉALISATIONS 2016-2017

Dans l'objectif de soutenir les enfants du préscolaire dans leurs apprentissages, trois nouvelles classes de maternelle 4 ans à temps plein se sont ajoutées à celle de l'année dernière.

Des investissements importants ont été réalisés afin de déployer une opération de dépistage auprès des élèves de maternelle 5 ans et du 1^{er} cycle du primaire. Après l'analyse des résultats, chaque enseignant a été en mesure de mieux répondre aux besoins de ses élèves et de mieux les préparer à leurs apprentissages ultérieurs.

Un suivi particulier est toujours effectué par les professionnels de la Commission scolaire et les équipes-écoles auprès des élèves qui risquent d'abandonner ou qui ont abandonné leurs études.



La démarche de la réponse à l'intervention en lecture et en écriture a débuté au préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire. Puisque la littératie est au cœur des priorités en termes de réussite éducative, une équipe d'accompagnement soutient tous les enseignants du préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire dans la prévention des difficultés en lecture et écriture.

Le déploiement de communautés d'apprentissage professionnelles a également été amorcé dans les équipes du préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire. Ces communautés visent l'amélioration de la qualité de la langue française.

Les parents d'enfants à la maternelle 4 ans ont été invités à participer à deux rencontres durant l'année ayant pour thèmes : le développement du langage chez les enfants de 4 ans et la lecture interactive à la maison. Le tout s'est déroulé en collaboration avec les orthophonistes des secteurs scolaire et de la santé, ainsi que d'un conseiller pédagogique.

Dans les centres de formation, deux ressources en éducation spécialisée et deux ressources en orthopédagogie assurent le suivi des élèves en formation générale aux adultes, en formation professionnelle, ainsi que des élèves en difficulté d'apprentissage à haut risque de décrochage. Le soutien et l'accompagnement des élèves adultes sont primordiaux dans l'atteinte de leurs objectifs de réussite.

Des moyens d'enseignement ont été diversifiés. Le développement du télé-enseignement pour les programmes Santé, assistance et soins infirmiers, Secrétariat et Comptabilité a permis le démarrage de petites cohortes qui, une fois jumelées par un enseignement technologique de pointe, assure le maintien de l'offre en formation professionnelle.

L'affichage des nouvelles signatures graphiques sur les enseignes extérieures des centres de formation assure le déploiement d'une image plus forte et actuelle.

La Commission scolaire a adhéré aux services de l'organisme Éducation internationale afin d'augmenter le nombre d'élèves qui fréquentent les centres de formation. Une élève étrangère a débuté sa formation en Secrétariat en mai 2017 et une autre au programme Santé, assistance et soins infirmiers a intégré une cohorte en septembre 2017.

Des démarches ont été entreprises pour l'obtention de nouveaux programmes en formation professionnelle. Des développements sont attendus au cours de l'année 2017-2018.

ORIENTATION 2

En collaboration avec la communauté, travailler au recrutement, à la rétention et à la formation continue de personnel qualifié et compétent.

NOS AXES D'INTERVENTION

- Une relève de qualité
- Le développement professionnel du personnel

RÉALISATIONS 2016-2017

Il y a eu continuité du plan pour la mise en oeuvre du nouveau curriculum à la formation générale aux adultes. Cette implantation sera obligatoire à compter du 30 juin 2018.

Un calendrier de rencontres a été élaboré et du temps de préparation a été accordé aux enseignants du secteur des adultes, afin de faciliter cette implantation.

La dotation demeure un défi au quotidien. Bien que des efforts soient déployés pour recruter du personnel qualifié, les mesures de soutien octroyées par le Ministère ainsi que la pénurie de main-d'œuvre nous ont dirigés dans une position quelque peu inconfortable. D'ailleurs, au printemps 2017, la dotation a été identifiée comme une des priorités du Service des ressources humaines. Un plan de main d'œuvre et de recrutement a été élaboré à cet effet. En lien avec le recrutement, nous avons réalisé qu'il est essentiel de maintenir une visibilité de notre organisation, entre autres, par le partenariat avec des organismes du milieu. Par exemple, nous avons tenu plusieurs échanges avec le Cégep de la Gaspésie et des Îles afin d'attirer des stagiaires en éducation spécialisée dans notre milieu. Le plan de relève à la direction des établissements est toujours en vigueur. La direction générale ainsi que la direction du Service des ressources humaines ont préparé une rencontre avec des enseignants en mai 2017. Cette dernière se voulait attractive et quelques enseignants ont été identifiés comme relève à la direction.

Le Service des ressources humaines est aussi confronté à l'implantation d'un nouveau progiciel de gestion. Nous devons être souteneurs et solidaires à la cause puisque ce changement occasionne un investissement de temps considérable à certains membres de l'équipe. Nous en sommes à la première phase de déploiement qui est la dotation. L'implantation devrait s'échelonner sur quelques années encore.

La gestion de l'assurance salaire occupe une place importante au sein du Service. Par la rigueur qu'elle nécessite, sa gestion demande beaucoup d'énergie. La firme de psychologie Aux trois sources poursuit toujours son œuvre avec nous, notamment par le programme PRÊT. Plusieurs employés témoignent de leur satisfaction envers ce service. De plus, il ne faut pas négliger le programme d'aide qui offre la possibilité aux employés d'être supportés dans un moment plus difficile de leur vie. Ce soutien permet à nos employés d'être en meilleure position pour jouer leur rôle auprès de nos élèves, et parfois aussi de prévenir un arrêt possible de travail.

Puisque la réussite de l'élève est au cœur de nos préoccupations, l'accueil, l'accompagnement et le développement de notre personnel sont très importants. Pour ce faire, le programme de mentorat est toujours actif auprès du nouveau personnel engagé. Le budget "apprentissage à la tâche" est utilisé afin de faire une transition harmonieuse des connaissances lors de mouvements de personnel. La supervision du personnel demeure un outil de choix dans l'accompagnement et le suivi de la formation continue des employés. Ce sont là des moyens qu'il nous faut maintenir, voire même accentuer, afin de favoriser la mobilisation, l'efficacité, ainsi que la rétention de notre personnel.

Les Services éducatifs aux jeunes ont offert les formations suivantes : formation continue pour l'ensemble du personnel enseignant, formation continue pour les gestionnaires sur la réponse à l'intervention et les communautés d'apprentissage professionnelles, formation continue pour l'ensemble des professionnels sur la réponse à l'intervention et les communautés d'apprentissage professionnelles et formation des enseignants du préscolaire sur la lecture partagée enrichie.

ORIENTATION 3

Comme membre actif de la communauté, participer à son développement social et économique.

NOS AXES D'INTERVENTION

- La santé globale de l'élève
- La formation de la main-d'œuvre

RÉALISATIONS 2016-2017

Comme par les années passées, un accompagnement de la Commission scolaire a été offert relativement au plan d'action pour contrer la violence dans les établissements.



NOS RÉALISATIONS

Depuis maintenant trois ans, nous constatons une diminution du nombre total de plaintes. Le travail quotidien et soutenu des membres du personnel facilite les dénonciations et le suivi auprès des élèves.

Une ligue sportive inter-école a vu le jour afin de favoriser chez les élèves le goût de la pratique d'un sport tel que le soccer ou le hockey-balle.

Le bilan des ententes de partenariat est similaire à celui de 2015-2016, soit 200 élèves équivalents à temps plein.

Les Services aux entreprises ont connu une augmentation de près de 240 % de leurs activités en 2016-2017 comparativement à l'année précédente. Du personnel surnuméraire a dû être embauché afin de poursuivre le développement de partenariats avec les milieux de travail et concevoir de nouvelles formations sur mesure axées sur les besoins de l'industrie. Les perspectives pour l'année 2017-2018 sont excellentes.

Nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle :

	Hommes	Femmes	Total
2015-2016	105	27	132
2016-2017	133	31	164

Cette hausse est en partie due à l'ajout de groupes en Montage de lignes électriques, ainsi qu'à l'augmentation du nombre d'élèves dans les programmes Électromécaniques de systèmes automatisés, Secrétariat et Comptabilité.

AUTRES RÉALISATIONS

Dans l'objectif de mieux informer les parents de nos élèves et les membres de notre personnel lors de suspensions de cours ou de fermetures d'établissement, une page Web Info-Tempête a été mise en ligne. Ce nouvel outil de communication a généré près de 48 000 pages vues au cours de la période hivernale, ce qui confirme sa pertinence.

Au niveau des ressources matérielles, le début de l'année a été marqué par la découverte de moisissures dans l'annexe ouest de l'école de l'Anse en juillet 2016, ce qui a mené à la démolition de cette section du bâtiment. La rentrée scolaire a été retardée d'une semaine seulement grâce à la collaboration de l'ensemble des intervenants dans le dossier. Les membres du personnel de l'école, le Service des ressources humaines, l'équipe de travail des ressources matérielles tout comme les professionnels et les entrepreneurs, ont mené à bien l'opération de démolition et de réaménagement dans une fenêtre de temps limitée.

D'autres interventions à l'école de l'Anse se sont soldées par une inspection à l'aide d'un chien dépisteur, ce qui nous a permis de faire des correctifs mineurs à l'intérieur de l'école et de confirmer que celle-ci est saine pour dispenser nos activités.



Une enveloppe de 4,7 M\$ nous a été octroyée ans le cadre du programme Maintien de bâtiments, afin de réaliser des travaux de renouvellement sur nos bâtiments.

Au niveau de la gestion énergétique, la Commission scolaire a participé à un programme volontaire avec Hydro-Québec, afin de réduire les puissances consommées en période de grand froid, ce qui a mené à une compensation financière de plus de 50 000 \$ qui a été utilisée en grande partie pour les services aux élèves.

Au niveau approvisionnement, un achat massif de 1 000 pupitres nous a permis de mettre à jour l'ameublement destiné aux élèves de nos établissements.

L'année 2016-2017 signifiait la fin du contrat de cinq ans des transporteurs scolaires et par le fait même, le renouvellement des modalités de financement du transport. La grande collaboration des transporteurs au niveau de la flexibilité des véhicules nous a permis de renouveler le contrat de cinq ans en respectant nos obligations financières et ce, sans aucun impact sur les durées de parcours ou le service aux élèves. L'opération d'analyse des parcours et de la clientèle projetée ayant été effectuée à l'hiver 2017 a été la clé afin d'arriver à un tel résultat.

BONS COUPS

La participation au programme de Gestion de la puissance a demandé des efforts supplémentaires à l'équipe des ressources matérielles, mais s'est soldée par une compensation financière dépassant les 50 000 \$.

En santé et sécurité, un projet majeur a été mis en place afin de rendre sécuritaire la manutention des moteurs des chambres de ventilation des écoles C.-E.-Pouliot et Antoine-Roy. Ce projet a pratiquement éliminé les risques de blessures et augmenté l'efficacité d'une opération cruciale pour le bon fonctionnement des bâtiments.

NOS RÉSULTATS RELATIFS À LA CONVENTION DE PARTENARIAT

BUT 1

Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

BUT 3

Amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite (volet milieux défavorisés)

OBJECTIF

INDICATEUR 1 Taux de diplomation et de qualification selon la cohorte, la durée des études et le sexe																		
	Cohorte de 2008 Sept. 2008 à juin 2015					Cohorte de 2009 Sept. 2009 à juin 2016					Cohorte de 2010 Sept. 2010 à juin 2017				Cohorte de 2011 Sept. 2011 à juin 2018			
	5 ans		6 ans		7 ans		5 ans		6 ans		7 ans		5 ans		6 ans		5 ans	
	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F
Commission scolaire des Chic-Chocs	60,2	67,9	71,6	60,7	82,6	63,7	70,1	72,1	62,6	81,3	65,3	68,2	60,5	76,1	67,8	62,9	73,5	
Réseau public	60,1	70,2	74,9	69,6	80,6	61,7	72,0	76,5	71,9	81,4	63,6	73,4	67,5	79,7	65,8	59,0	72,8	
Ensemble du Québec	65,9	74,8	78,8	73,8	83,9	67,4	76,3	80,1	75,8	84,4	68,7	77,2	71,8	82,9	70,8	64,6	77,3	

Cible pour la cohorte 2009-2016 : 70,9 %

Résultat : 72,1 %

- Cible dépassée : Amélioration de 0,5 % comparativement à l'année précédente
- Le taux "5 ans" est en constante augmentation au cours des quatre dernières années. Cependant, le taux "6 ans" de la cohorte de 2010 est inférieur à celui de l'année précédente.
- Le taux "5 ans" de la cohorte de 2011 est supérieur à celui du réseau public, et ce, autant chez les garçons que chez les filles.

INDICATEUR 2 Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (FGJ)				
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Commission scolaire des Chic-Chocs				
Total	19,9	13,8	12,8	15,7
Masculin	24,1	23,3	20,9	28,2
Féminin	15,8	7,0	6,4	4,5
Réseau public				
Total	18,4	17,8	16,2	15,5
Masculin	22,7	21,9	19,8	19,2
Féminin	14,3	13,9	12,6	11,9
Ensemble du Québec				
Total	16,2	15,3	14,1	13,5
Masculin	19,8	18,8	17,4	16,8
Féminin	12,9	11,9	11,0	10,4

Cible pour 2014-2015 : 15 %

Résultat : 15,7 %

- Cible non atteinte
- Recul en ce qui concerne les garçons
- Les filles sont particulièrement performantes si on compare leur résultat avec celui de l'ensemble du Québec.

BUT 2

Amélioration de la langue française

OBJECTIF

- Améliorer la qualité du français parlé et écrit, notamment par la lecture

INDICATEUR 3 Proportion des élèves qui réussissent en lecture à la fin du primaire				
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Commission scolaire des Chic-Chocs				
Total	93,3	90,8	95,1	94,5
Masculin	88,2	88,0	95,9	91,4
Féminin	98,9	94,6	94,4	97,7

Cible pour 2016-2017 : 93 %

Résultat : 94,5 %

- Cible atteinte : Excellents résultats au cours de la dernière année autant chez les garçons que chez les filles.

INDICATEUR 4				
Taux de réussite à l'épreuve unique de français 5 ^e secondaire, volet écriture				
	Jun 2013	Jun 2014	Jun 2015	Jun 2016
Commission scolaire des Chic-Chocs				
Total	82,1	75,0	77,2	76,8
Masculin	69,0	58,8	67,7	64,8
Féminin	90,8	88,4	84,0	88,8
Réseau public				
Total	79,6	74,5	78,6	80,6
Masculin	73,1	67,0	71,3	74,4
Féminin	85,1	81,0	84,8	86,0
Ensemble du Québec				
Total	82,8	78,3	82,0	83,7
Masculin	77,1	71,7	75,8	78,4
Féminin	87,6	84,1	87,4	88,3

Cible pour 2016 : 78 %

Résultat : 76,8 %

- Cible non atteinte
- Très près de notre cible malgré un léger recul par rapport à l'année précédente.
- Résultats légèrement inférieurs à ceux du réseau public



BUT 3

Amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite

OBJECTIF

- Améliorer la réussite des élèves handicapés ou avec difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

INDICATEUR 5				
Proportion des élèves qui entrent en retard au secondaire				
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Commission scolaire des Chic-Chocs				
Total	25,7	24,6	19,8	19,9
Masculin	30,7	27,9	21,1	21,9
Féminin	21,1	20,8	18,1	17,9
Réseau public				
Total	13,6	13,6	13,1	12,5
Masculin	15,6	15,5	15,2	14,2
Féminin	11,4	11,6	10,9	10,8
Ensemble du Québec				
Total	11,7	11,8	11,4	11,0
Masculin	13,6	13,6	13,4	12,6
Féminin	9,7	9,9	9,4	9,3

Cible pour 2016-2017 : 20 %

Résultat : 19,9 %

- Cible pratiquement atteinte
- Les directions sont sensibilisées à l'impact de l'entrée en retard des élèves au secondaire. L'amélioration importante au cours des dernières années en témoigne. Il reste encore beaucoup de travail à faire pour se rapprocher des résultats du réseau public.

INDICATEUR 6 Taux de qualification avant l'âge de 20 ans (obtention d'un premier diplôme) (CFER, ISPJ, AFP, CFMS, CFPT)				
Année de la 1 ^{re} inscription en secondaire 1	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Dernière année d'obtention diplôme / qualification 1	2013	2014	2015	2016
Commission scolaire des Chic-Chocs				
Total	5,3	5,0	8,0	5,2
Masculin	5,2	5,3	9,3	6,5
Féminin	5,5	4,6	6,7	3,9
Réseau public				
Total	5,0	5,0	5,1	5,2
Masculin	6,5	6,5	6,8	6,7
Féminin	3,4	3,5	3,3	3,5
Ensemble du Québec				
Total	4,1	4,1	4,1	4,1
Masculin	5,4	5,3	5,5	5,4
Féminin	2,7	2,8	2,6	2,8

Cible pour la cohorte 2008-2015 : 4 %

Résultat : 5,2 %

- Cible atteinte
- Résultats semblables à ceux du réseau public
- Résultats en baisse comparativement à l'an dernier



BUT 5

Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

OBJECTIF

- Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

INDICATEUR 7 Nombre de nouveaux inscrits à temps plein en formation professionnelle avant l'âge de 20 ans				
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Commission scolaire des Chic-Chocs				
Total	95	78	91	116
Masculin	82	57	73	96
Féminin	13	21	18	20

Cible pour 2016-2017 : 25

Résultat : 116

- Cible atteinte, voire dépassée de beaucoup

INDICATEUR 8 Nombre de jeunes inscrits à temps plein en formation professionnelle avant l'âge de 20 ans				
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Commission scolaire des Chic-Chocs				
Total	125	124	127	158
Masculin	100	96	100	130
Féminin	25	28	27	28

Cible pour 2015-2016 : 70

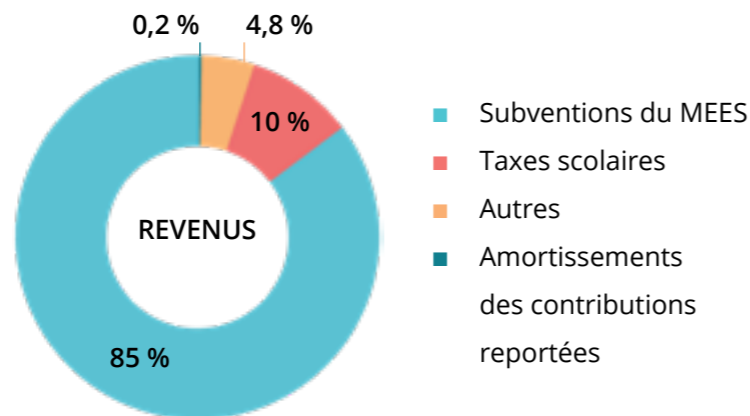
Résultat : 158

- Cible atteinte

PORTRAIT DES RESSOURCES FINANCIÈRES 2016-2017

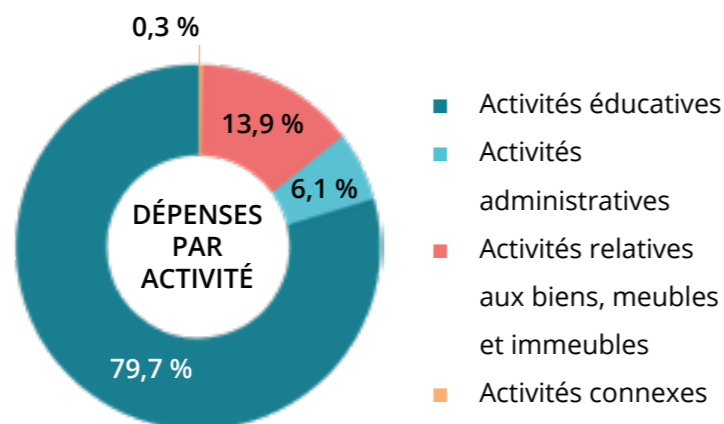
Un budget de 57 979 446 \$

- 79,7 % du budget alloué aux services aux élèves
- 13,9 % du budget alloué aux activités relatives aux immeubles
- 6,1 % du budget alloué aux activités administratives
- 0,3 % du budget alloué à des activités connexes



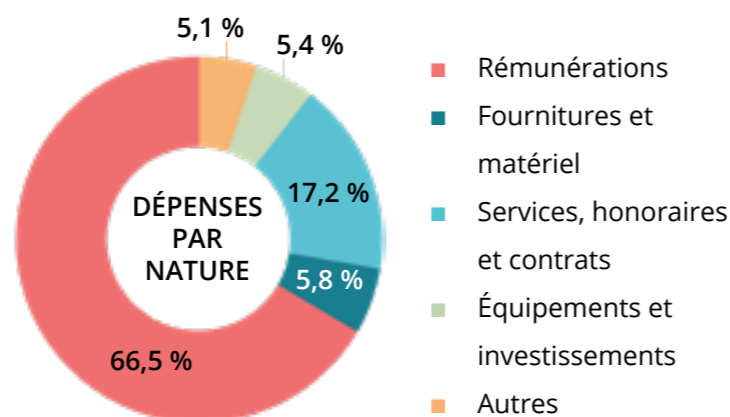
Une masse salariale de 38,3 M\$

Un investissement de 7,7 M\$ dédiés à l'amélioration des immeubles et équipements



Un surplus annuel de 295 464 \$

Un surplus cumulé de 8,2 M\$



LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a adopté et sanctionné la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'états (LGCE). La LGCE établit des obligations particulières pour les commissions scolaires, notamment d'inclure dans son rapport annuel le bilan des contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017. De plus, cette loi exige aux organismes de faire état des effectifs par catégories d'emplois, et ce, du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017.

LGCE	Contrats conclus avec les personnes morales / Sociétés	Contrats conclus avec les personnes physiques	Total des contrats
Nombre de contrats	1	14	15
Valeur des contrats	90 000 \$	892 877 \$	982 877 \$

LGCE	Avril 2016 à mars 2017			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	58 532,02	0,00	58 532,02	38
Personnel professionnel	56 482,50	283,00	56 764,50	52
Personnel enseignant	469 751,56	469 751,56	470 375,58	618
Personnel de bureau, technicien et assimilé	250 549,77	952,66	251 502,43	375
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	34 341,39	683,40	35 024,79	39
Total	869 657,24	2 542,08	872 199,32	1 122

La cible fixée par le Ministère pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 est la même qu'en 2015-2016, soit 856 892,88 heures rémunérées. Cette cible a donc été dépassée puisque que pour cette période de référence, le nombre d'heures rémunérées atteint 872 199,32. Ce dépassement s'explique principalement par l'ajout de groupes au niveau de l'organisation scolaire ainsi que l'ajout de mesures du Ministère.

PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE ET GESTION DES PLAINTES

Comme Protecteur de l'élève, aucune plainte portée à mon attention ne concernait ou n'impliquait, directement ou indirectement, une personne apparentée. En plus de répondre à plusieurs appels d'information, j'ai traité huit plaintes et aucune n'a fait l'objet d'une recommandation au conseil des commissaires.

Yvan Landry, protecteur de l'élève

RAPPORT SUR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Tableau par école de la nature et des actes d'intimidation et de violence rapportés à la direction générale en 2016-2017

École	Physique	Verbale	Écrite	Électronique
Antoine-Roy				
de l'Anse				
des Bois-et-Marées	■			
C.-E.-Pouliot		■		
de l'Escabelle				
Esdras-Minville				
Gabriel-Le Courtois				
Notre-Dame				
Notre-Dame-de-Liesse	■			
Notre-Dame-des-Neiges				
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur				
des Prospecteurs				
du P'tit-Bonheur				
Saint-Antoine				
Saint-Joseph-Alban				
Saint-Maxime	■			
Saint-Norbert				
Saint-Paul				
Saint-Rosaire et de la Découverte	■			
aux Quatre-Vents				

L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE, C'EST QUOI?

Par intimidation, on entend :

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Par violence, on entend :

Toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

RAPPORT DU CONSEILLER À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE

Aucun dossier n'a été porté à l'attention du conseiller à l'éthique et à la déontologie

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Conformément à l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires dispose d'un Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie. Ce document peut être consulté sur le site Internet de la Commission scolaire des Chic-Chocs.

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Au cours de l'année 2016-2017, la Commission scolaire des Chic-Chocs a reçu 18 demandes en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, et elles ont toutes été traitées.